

Proposition d'intervention :

Monsieur le ministre Carlo Di Antonio tient à s'excuser de son absence, il m'a chargée de le représenter en cette journée d'ouverture du projet DIADeM.

Sur son parcours de 950 km de la source de Pouilly-en-Bassigny (France, Haute-Marne) jusqu'à son embouchure aux Pays-Bas, la Meuse traverse trois pays : la France, la Belgique et les Pays-Bas.

Ce fleuve chargé d'histoire – rappelons qu'il a fait l'objet d'enjeux et de conflits importants lors des deux guerres mondiales - représente un intérêt stratégique pour chacune de ces régions. D'abord parce qu'il représente un axe commercial très important. En étant navigable sur plus de 500 kilomètres, il permet les échanges commerciaux à partir de Givet jusqu'à son embouchure, en passant par des villes comme Namur et Liège. Ensuite parce qu'il a permis une industrialisation très importante dans son bassin, particulièrement en Wallonie. C'est également un élément essentiel dans la production d'électricité, que ce soit par la présence de centrales nucléaires (eaux de refroidissement) ou par des centrales hydroélectriques. C'est aussi un apport en eau potable non négligeable pour l'entité bruxelloise (\pm 40 millions m³/an pompés à Tailfer).

Le transport fluvial, les agglomérations installées sur les rives du cours d'eau, l'activité industrielle qui a eu / qui a lieu depuis plusieurs siècles sont autant de pressions auxquelles le fleuve doit faire face. Toutes ces activités ont un impact conséquent – et malheureusement plutôt négatif - sur la qualité du cours d'eau. C'est également le cas d'un point de vue hydromorphologique : pour la rendre navigable, de nombreux aménagements des berges ont été réalisés, voire son cours

partiellement modifié, comme ce fut le cas à Liège il y a de cela dix siècles.

De l'eau a coulé sous les ponts depuis lors. Les consciences environnementales se sont éveillées. Il n'est plus question de sacrifier l'environnement sur l'autel du développement économique. Au contraire d'une stérile opposition entre environnement et économie, il est désormais consacré que l'état de l'un est fonction de l'autre. Le développement n'est que s'il est durable.

L'eau ne connaît pas les frontières que les hommes créent. C'est pourquoi le Ministre Carlo DI ANTONIO se réjouit du travail transfrontalier dont nous célébrons aujourd'hui le début.

La réglementation environnementale a induit une meilleure gestion des rejets d'eaux domestiques et industrielles, évitant ou tout du moins réduisant la propagation de certains polluants dans les cours d'eau.

Plus tôt, la construction des réseaux d'égouttage a permis de diminuer le rôle de cloaque et de vecteur de maladies qu'était le fleuve dans les villes. La mise en place d'un assainissement des eaux usées dans les stations d'épuration a également permis de réduire la pollution de la Meuse et autres ruisseaux ou rivières du pays.

Néanmoins, malgré les techniques mises en place dans les stations d'épuration, certains polluants se retrouvent encore dans le milieu « naturel ». C'est le cas notamment des substances médicamenteuses, dont l'effet sur la biologie aquatique est encore à étudier.

Si la Meuse a marqué pendant plusieurs siècles la limite entre le Saint-empire romain germanique et la France, c'est maintenant un fleuve qui favorise les échanges et les collaborations entre les trois nations qu'il traverse, notamment au sein de la Commission internationale de la Meuse fondée en 2002.

C'est ainsi que le projet Interreg DIADeM, qui consiste à améliorer le diagnostic et le suivi de la qualité des masses d'eau transfrontalières de l'axe Meuse, en partant de l'amont de Sedan jusqu'à Namur et incluant deux de ses affluents : la Semois et la Sambre, de par sa facette internationale et multidisciplinaire, revêt une importance certaine aux yeux d'un ministre dont l'environnement est un des chevaux de bataille.

Un projet qui peut contribuer à entretenir de bonnes relations entre les régions, en mettant à contribution des spécialistes de tous horizons, tant d'un point de vue géographique que du point de vue des matières qu'ils traitent, allant de l'analyse de l'eau, de la biologie aquatique, à l'écologie des cours d'eau jusqu'à la modélisation de ces derniers ; bref, un tel projet ne peut qu'être encouragé et soutenu par Monsieur le ministre Carlo Di Antonio.

Bon travail donc aux différents partenaires du projet, en espérant que ce projet aboutira à des actions concrètes en vue d'améliorer la qualité des eaux de la Meuse et que cette méthode pourra servir de modèle et être ensuite appliquée à d'autres cours d'eau de nos pays.

Je vous remercie de votre attention et surtout de votre implication à tous dans ce projet.